



BAREME DES HONORAIRES DE VENTE

Honoraires TTC correspondant à la somme des calculs, tranche par tranche, selon un taux dégressif.

<u>TRANCHES DE PRIX*</u> (à cumuler)	<u>HONORAIRES A CHARGE DU VENDEUR</u> (inclus dans le prix) Tranches cumulatives :
Jusqu'à 80.000 €	7,00 % TTC
De 80.001 € à 100.000 €	6,00 % TTC
De 100.001 € à 130.000 €	5,00 % TTC
De 130.001 € à 200.000 €	4,00 % TTC
A partir de 200.001 €	3,00 % TTC

HONORAIRES MINIMUM : 3 000 € TTC

TVA au taux de 20%

***Exemple de calcul :**

prix de vente = 140.000,00 €

honoraires TTC à la charge du vendeur calculés sur le prix de vente → $(80.000 \times 7\%) + [(100.000 - 80.000) \times 6\%] + [(130.000 - 100.000) \times 5\%] + [(140.000 - 130.000) \times 4\%] = 8.700 \text{ € TTC}$

AGENCE DE LA COTE VERMEILLE SARL – 33 Avenue du Grau – 66700 ARGELES/MER

RCS PERPIGNAN n° 394 643 043 – Code APE 6831Z

Co-Gérantes : Ingrid FABRE-CANET – Hélène APARICIO

Carte professionnelle « transactions sur immeuble et fonds de commerce * gestion immobilière »

n°CPI 6601 2018 000 029 863 – Délivrée par : CCI de Perpignan et des P.O.- ORIAS n° 16002847

Caisse de Garantie : GALIAN n° 6509A – Transaction : 120 000 € - Gestion : 400 000 €

RCP souscrite par GALIAN auprès de MMA IARD S.A. au capital de 537 052 368 € - RCS Le Mans 440 048 882 -

Sièges sociaux : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9



Barème en vigueur au 01/01/2019



LOCATIONS - GESTION

PRESTATIONS PROPOSEES

HONORAIRES TTC

<u>LOCATION A L'ANNEE</u> <u>Négociation location</u> • Entremise et négociation • Visite, constitution dossier locataire, rédaction bail • Etat des lieux d'entrée	2 % TTC du quittancement annuel <u>à charge du propriétaire</u> 4 % TTC du quittancement annuel <u>à charge du propriétaire</u> 4 % TTC du quittancement annuel <u>à charge du locataire</u> 2 % TTC du quittancement annuel <u>à charge du propriétaire</u> 2 % TTC du quittancement annuel <u>à charge du locataire</u>
<u>Gérance</u> Assurance loyers impayés * vacances supplémentaires en cas de contentieux ou mission	10% TTC du quittancement, à la charge du propriétaire 0,50 % TTC du quittancement, à la charge du Propriétaire (hors coût assurance) *
<u>LOCATION SAISONNIERE</u> <u>Gestion</u> Assistance classement meublé de tourisme Rédaction du Bail Assurance locataire (annulation) Taxe de séjour Dépôt de Garantie	30 % à la charge du Propriétaire 30 € TTC à la charge du propriétaire 30 € TTC à la charge du locataire (en sus du loyer) 3,10 % du prix du loyer (à la charge du locataire) En sus du loyer (à charge du locataire) 300 € à l'arrivée du locataire

TVA au taux de 20%

AGENCE DE LA COTE VERMEILLE SARL – 33 Avenue du Grau – 66700 ARGELES/MER

RCS PERPIGNAN n° 394 643 043 – Code APE 6831Z

Co-Gérantes : Ingrid FABRE-CANET – Hélène APARICIO

Carte professionnelle « transactions sur immeuble et fonds de commerce * gestion immobilière»
n°CPI 6601 2018 000 029 863 – Délivrée par : CCI de Perpignan et des P.O.- ORIAS n° 16002847

Caisse de Garantie : GALIAN n° 6509A – Transaction : 120 000 € - Gestion : 400 000 €

RCP souscrite par GALIAN auprès de MMA IARD S.A. au capital de 537 052 368 € - RCS Le Mans 440 048 882 -
Sièges sociaux : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9



Barème en vigueur au 01/01/2019